

Association syndicale de propriétaires

MODIFICATION

Document à retourner aux services préfectoraux

Réf. préfecture	Entité	ASL	Avis initial	Département de publication
-----------------	--------	-----	--------------	----------------------------

**DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE**
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
www.journal-officiel.gouv.fr
rubrique Nous contacter

TEXTE À INSÉRER

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

- 1 Déclaration à la
ou - préfecture (nom du département) :
- sous-préfecture (nom de la ville) :
- 2 Titre de l'association (titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe) :
.....
.....
- 3 Ancien titre (à compléter en cas de modification survenue sur le titre. Préciser alors l'ancien et le nouveau titre) :
.....
.....
- 4 Nouveau titre (à compléter en cas de modification survenue sur le titre. Préciser alors l'ancien et le nouveau titre) :
.....
.....
- 5 Nouvel objet (indiquer le contenu du nouvel article des statuts relatif à l'objet de l'association) :
.....
.....
.....
.....
.....
- 6 Modifications statutaires (lister les numéros des articles modifiés sans mentionner ce à quoi ils se rapportent ou préciser s'il s'agit d'une mise en conformité des statuts avec l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004) :
.....
.....
.....
.....
.....
- 7 Siège social (précisez l'adresse complète) :
Complément géographique (ex. bâtiment, escalier, résidence...) :
Numéro, type et libellé de voie :
Boîte postale ou lieu-dit :
Code postal :
Commune / localité :
- 8 Transféré, nouvelle adresse (à ne remplir qu'en cas de changement de siège social) :
Complément géographique (ex. bâtiment, escalier, résidence...) :
Numéro, type et libellé de voie :
Boîte postale ou lieu-dit :
Code postal :
Commune / localité :
- 9 Date de délivrance du récépissé :

ADRESSE DE GESTION

022000	024045	
--------	--------	--

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court de l'ASL :

Nom et prénom de la personne responsable de l'association :

Adresse personnelle :

Bâtiment, étage, escalier, résidence... :

Numéro, type et libellé de voie :

BP ou lieu-dit :

Code postal :

Commune / localité :

Signature du président, précédée de :
« lu et approuvé, bon pour insertion »

Les insertions sont gratuites.

Télécharger le témoin de publication depuis le site www.journal-officiel.gouv.fr.